



1. Boulevard Mendès France
22300 LANNION
Tél : 09.61.06.83.58
Fax : 02.96.46.21.51
Cptsdis22@gmail.com

Lannion le 29/09/2014

Depuis 2006, et après la fin des travaux de rénovation du centre de secours actuel, nous interpellons régulièrement les élus du Service départementale d'incendie et de secours (SDIS), notre hiérarchie, pour leur demander, de réserver un terrain sur l'agglomération Lannionnaise, sous peine de nous retrouver, vu l'évolution démographique, sur Buhulien.

Rien n'est fait, malgré les relances des représentants du personnel, lors des différents conseils d'administration, de CTP et autres instances au sein de notre établissement. La caserne se dégrade rapidement, le personnel est à l'étroit, les véhicules et le matériel malgré un entretien fréquent, vieillissent prématurément.

Pourtant, chaque jour 10 Soldats du feu sont présents, dans des conditions difficiles, pour aller porter secours. C'est environ, 2500 interventions qui sont réalisées par an, 1800 sur la rive droite.

Ne voyant toujours rien arriver, en 2011, nous demandons, avec plus d'insistance au SDIS, de prendre les devants auprès du Maire de Lannion, pour le terrain. Nous subissons des inondations, la « Caserne » est dans un état lamentable : toilettes bouchées, eaux usées se déversant dans le parc Saint Anne, chambres délabrées, plafond s'écroulant, zones d'habitations inondées, vestiaires trop petits, sol des remises fissurés voir par endroit ayant des morceaux de béton manquant.....

La liste est longue et non exhaustive. Le personnel est fatigué et en a marre du mutisme des élus. L'arrivée du nouveau directeur, et l'action des personnels en 2013 semble faire évoluer les choses. La mairie n'a pas de terrain disponible, et fait appel à L.T.A leur demandant, si ils ne sont pas propriétaire de terrain sur la ville de Lannion pour l'implantation du futur centre de secours.

A cette époque, le président de L.T.A, après (certainement) délibération du bureau, propose donc 2 terrains DISPONIBLE à la ville de Lannion : PEGASE V et BEL AIR.

La commune propose donc ces terrains ainsi que la possibilité de reconstruire sur place, au SDIS, qui a pour mission de prioriser les terrains en fonction de critère qui sont :

- Au vue des sinistres du centre-ville, être dans les 10 minutes maximum sur le centre de Lannion
- Se rapprocher de la zone de vie des Sapeurs-Pompiers volontaires afin de maintenir une qualité de mobilisation opérationnelle rapide.

Après études, le SDIS priorise le terrain de Pégase V comme étant celui qui correspond de loin à la meilleure défense du Trégor, mettant enfin le CENTRE HELIOS MARIN de Trestel à moins de 20 mn des secours (ce qui n'est pas le cas actuellement...) et couvrant tout le Trégor en moins de 20 mn.

LeCASDIS en présence de son président Claudy Le Breton, à l'unanimité, prend acte de cette étude et valide l'achat du terrain de Pégase V, à la mairie de Lannion. Il décide également, le personnel des 2 centres étant d'accord, d'inverser les projets de construction des casernes entre Lannion et Saint Briec (Saint Briec n'ayant pas les routes réalisées pour accéder au terrain).

Le 4 Juin dernier, le SDIS organise une réunion avec tous les maires des communes du Trégor, pour leur montrer l'étude réalisée, et les délais d'interventions sur les différents points du secteur. Seul, Monsieur Le Jeune, maire de Tredrez-locquemeau, a des inquiétudes pour sa commune. Afin de lui montrer que les pompiers sont bien en dessous des 20 mn pour aller jusqu'à la cale de son port de plaisance, nous l'invitons à monter à bord d'un de nos véhicules, en saison estivale, un Jeudi jour du marché de Lannion. Les délais sont respectés car le moins bon des temps réalisés sur les 3 jours, est de 15 minutes.

Après toutes ces études et chronométrages, le maire de Tredrez-locquemeau, envoie un courrier au président du SDIS, émettant un avis défavorable, sur l'implantation du centre de secours de Lannion, sur PEGASE V, et propose la reconstruction sur site, voir l'implantation à BEL AIR.

Bien évidemment, le fait de déménager un centre de secours, peu importe son emplacement va modifier les délais d'intervention sur tel ou tel commune. L'idéal, serait de revenir à l'air communal, et de mettre des centres de premières interventions dans chaque commune !!!!

Mais, le législateur en a décidé autrement en 1996, en votant la départementalisation des centres d'incendie, avec pour noble mission d'apporter la même qualité de secours, à chaque costarmoricaïn.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons, aujourd'hui, de maintenir la vente du terrain de PEGASE V à la ville de Lannion, afin que celle-ci puisse le transférer au SDIS, qui pourra enfin lancer l'étude de construction de notre centre de secours de Lannion.



DIRECTION
VM/SP
Affaire suivie par : Col Marc VERMEULEN
☎ 02.96.75.10.01

Note du Colonel Marc Vermeulen, Directeur départemental, Chef de Corps
aux personnels des CIS Lannion et Perros-Guirec

Le dossier de la reconstruction du centre de secours de Lannion est un sujet qui nous préoccupe. Depuis ma prise de fonction, les réunions et les rencontres se succèdent afin de continuer à assurer une distribution des secours de qualité conforme aux objectifs déterminés par le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) et garantir aux sapeurs-pompiers du centre de Lannion des conditions de travail de qualité.

Dans le cadre des accords entre le Conseil d'administration du Sdis et l'Association des maires du département, portant sur la reconstruction d'une caserne transférée au Sdis, il appartient à la mairie siège du centre de fournir le terrain de la future caserne. Plusieurs pistes ont été étudiées pour aboutir à une proposition de la mairie de Lannion entre deux options : Pégase 5 ou Bel air. Après analyse, le Conseil d'administration s'est positionné en faveur du terrain de Pégase 5.

Ce choix a été présenté aux élus du secteur et, à cette occasion, il a été réaffirmé la volonté du Sdis de ne pas modifier le fonctionnement du centre de secours de Perros-Guirec notamment à travers la détermination du secteur de 1^{er} appel. Il a été également demandé de vérifier la couverture du secteur Sud - Est. Ces vérifications ont été réalisées et ont confirmé les analyses.

Certaines interrogations subsistent entre les collectivités concernant l'achat du terrain. Cette situation génère de l'inquiétude et de l'anxiété dans vos rangs. Le Sdis poursuit son travail en collaboration avec les élus et une réunion est programmée dans les jours qui viennent.

Une organisation syndicale a déposé un préavis de grève et va être reçue mercredi 1^{er} octobre 2014 par le vice-président en charge des personnels. Les dispositions relatives à l'exercice du droit de grève s'appliqueront normalement.

Il semble qu'une démotivation s'empare des sapeurs-pompiers volontaires lannionais qui envisageraient de « poser le sac ». J'en appelle à votre engagement citoyen et à votre responsabilité afin de maintenir notre capacité opérationnelle. Toute action perturbant la distribution des secours prendrait en otage la population et serait contreproductive.

Toute expression doit se faire dans le respect des personnes et des institutions. Chaque sapeur-pompier se doit d'avoir un comportement respectueux de l'image du Corps Départemental.

Nous avons pour objectif commun de trouver une solution pour la reconstruction du centre de secours de Lannion. La solution se trouvera dans la concertation et non la confrontation.

Le Directeur départemental, Chef de Corps

Colonel Marc VERMEULEN